

13.01.2017 - 16:35 Uhr

La commission sociale du Conseil national fait fausse route

Bern (ots) -

Les décisions prises aujourd'hui par la commission sociale du Conseil national sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 témoignent d'oeillères idéologiques. Il faut éviter à tout prix visiblement une véritable compensation des pertes de rentes dans la LPP par l'AVS. Avec les autres décisions d'aujourd'hui, l'impression prédomine que la majorité bourgeoise est prête à risquer un échec de la révision, ce qui fait preuve d'irresponsabilité.

La commission sociale ne semble toujours pas intéressée à une réforme de la prévoyance vieillesse apte à recueillir une majorité. Elle s'obstine largement à camper sur les décisions du Conseil national. Au lieu de compenser partiellement par l'AVS les pertes de rentes dans la prévoyance professionnelle, toutes les mesures de compensation doivent rester dans la LPP. « Cela, alors même que dans l'environnement des bas taux actuel, la compensation partielle par l'AVS serait clairement la solution la plus simple, la plus efficace et la plus compréhensible pour la population. Au lieu de suivre une voie pragmatique, la majorité de la commission est visiblement plus intéressée à une guerre de tranchée idéologique » pense Matthias Kuert Killer, responsable du dossier de politique sociale.

D'autres décisions de la commission montrent qu'elle ne cherche pas le maintien des prestations dans le cadre de la réforme : ainsi, on supprime les rentes pour enfants et on démantèle les rentes de veuve. La commission s'en tient aussi à un mécanisme d'intervention qui devrait conduire à un relèvement automatique de l'âge de la retraite à 67 ans. Toutes ces mesures sont mal vues, à juste titre, par la population. On a l'impression que de larges cercles sont prêts à s'accommoder d'un possible échec de la réforme. Cela va de pair avec le fait que la commission veut financer de manière insuffisante l'AVS avec seulement 0.6 pourcent supplémentaire de TVA, ce qui va à l'opposé d'une politique responsable.

Contact:

Matthias Kuert Killer, Responsable politique sociale, Tél. 079 777 24 69

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100797903> abgerufen werden.